

1) Présentation de l'indicateur

Interprofession/filière : INTERBEV OVINS

Production agricole concernée

Agneaux issus de 4 systèmes d'élevage types en filière OVINS VIANDE :

Fourragers : Systèmes sans parcours, intensifiés (chargement > 1,4 UGB/ha), avec un temps de séjour en bergerie non négligeable et un recours fréquent à l'ensilage d'herbe voire à l'ensilage de cultures fourragères (maïs, sorgho).

Herbagers : Systèmes sans parcours et peu intensifiés (chargement <1,4 UGB/ha), et systèmes peu dépendants des parcours (chargement < 2,5 ha) et localisés en zone d'élevage des montagnes humides ou en zone non défavorisée, défavorisée simple ou piémont. 2 sous-groupes en fonction des zones d'élevage :

- **zones de plaines ou herbagères :** zones de cultures dominantes ou mixtes cultures-élevages, zones de cultures fourragères, zones herbagères,
- **zones de pastorales ou de montagne :** zones pastorales, des montagnes humides ou de hautes montagnes.

Pastoraux : Systèmes fortement dépendants des parcours (chargement >2,5 UGB/ha) ou localisés en zone de handicap montagne ou haute montagne et hors zones d'élevage des montagnes humides.

Indicateur retenu (coût de production, prix de revient, indice de..., etc.)

Coût de production ET prix de revient

Les coûts de production et prix de revient sont exprimés selon 3 hypothèses de rémunération du travail de l'exploitant, allant de 2 à 3 salaires minimum de croissance (Smic)

Le **prix de revient** du kg de carcasse d'agneau vendu mesure le prix vente nécessaire pour rémunérer la main-d'œuvre et les capitaux propres de l'atelier à un niveau déterminé, compte tenu du montant déjà couvert par ailleurs par les aides et les autres produits (autres que la vente d'agneau).

Fréquence de calcul et de publication

La publication est annuelle relative aux coûts pertinents de production et aux prix de revient, publiée fin mars-début avril.

Modalités de mise en œuvre dans le cadre d'Egalim

A la suite des états généraux de l'Alimentation, l'article L 631-24 du code rural et de la pêche Maritime prévoit dorénavant que les organisations interprofessionnelles élaborent et diffusent des indicateurs, qui servent d'indicateurs de référence, afin d'accompagner le fait que « *la proposition de contrat ou d'accord-cadre constitue le socle de la négociation entre les parties. Au titre des critères et modalités de révision ou de détermination du prix (...), elle prend en compte un ou plusieurs indicateurs relatifs aux coûts pertinents de production en agriculture et à l'évolution de ces coûts.*

Dans le contrat ou dans l'accord-cadre, les parties définissent librement ces critères et ces modalités de révision ou de détermination du prix en y intégrant, outre le ou les indicateurs issus du socle de la proposition, un ou plusieurs indicateurs relatifs aux prix des produits agricoles et alimentaires constatés sur le ou les marchés sur lesquels opère l'acheteur et à l'évolution de ces prix ainsi qu'un ou plusieurs indicateurs relatifs aux quantités, à la composition, à la qualité, à l'origine et à la traçabilité des produits ou au respect d'un cahier des charges. ».

Dans ce cadre INTERBEV OVINS met à disposition des opérateurs de la filière ovine, afin de les accompagner dans leurs démarches de contractualisation et ainsi de sécuriser et équilibrer leurs relations contractuelles

Entité chargée de son élaboration (si ITA)

Institut de l'Élevage

Lien internet « primaire » de publication :

<https://www.interbev.fr/indicateurs-de-couts-de-production-ovine/>

2) Source des données

Les indicateurs des coûts pertinents de production et de prix de revient en élevage ovins sont établis grâce aux données du réseau d'élevage INOSYS. Pour en savoir plus sur ce réseau d'élevages, consultez le site web de l'Institut de l'Élevage à l'adresse https://idele.fr/inosys-reseau-elevage/publications/detail-article?tx_atolidelecontenus_publicationdetail%5Baction%5D=showDossier&tx_atolidelecontenus_publicationdetail%5Bcontroller%5D=Detail&tx_atolidelecontenus_publicationdetail%5Bpublication%5D=550&cHash=bea633ff8f8b087552a3c7a304a9709d .

[Consultez en particulier les résultats détaillés pour les 4 cas-types ovins viande.](#)

Exploitation ou atelier : exploitation

Données individuelles ou moyenne : moyennes

Cas-type ou cas concret : 4 cas-types

Taille échantillon (absolue et relative à la production) : Par construction, ces indicateurs sont donc établis sur la base d'observations dans un **échantillon** d'élevages. Depuis 2010, 1500 exploitations sont suivies dans 5 filières. **Pour la filière ovine, environ 200 exploitations** sont suivies.

Périmètre géographique couvert : France

3) Méthode de calcul

1) Pour les coûts de production, prix de revient, part « fixe » des valeurs indicées

L'approche coûts de production proposée par l'Institut de l'Élevage a été mise au point en lien avec les Chambres d'agriculture dans le cadre du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage. Cette nouvelle édition 2020 de la plaquette de présentation est l'occasion de revenir sur les principes fondamentaux de la méthode et d'intégrer les changements survenus en 2018 quant aux objectifs de rémunération de la main-d'oeuvre exploitant désormais appliqué en France pour les ateliers bovins, ovins et caprins.

Cette méthode permet avant tout de définir un mode de calcul adapté à la spécificité des exploitations françaises, très souvent diversifiées. Elle permet des comparaisons avec d'autres pays, en s'appuyant sur les méthodes utilisées par les réseaux internationaux IFCN (pour le lait) et Agribenchmark (pour la viande). Harmonisée entre les différentes filières, la méthode nationale de calcul des coûts de production en élevage herbivore est aujourd'hui à la disposition des acteurs du monde de l'élevage qui souhaitent l'utiliser. Elle est également mise en œuvre dans le cadre d'un outil de conseil (logiciel COUPROD) à destination des éleveurs et de leurs conseillers.

Le détail de la méthode nationale de calcul des coûts de production en élevage herbivores est disponible ici : https://idele.fr/inosys-reseau-elevage/publications/detail-article?tx_atolidelecontenus_publicationdetail%5Baction%5D=showArticle&tx_atolidelecontenus_publicationdetail%5Bcontroller%5D=Detail&tx_atolidelecontenus_publicationdetail%5Bpublication%5D=14078&cHash=2d65fce3cb7013a19b5ce88795f9eb8f

2) Pour les indices (sans objet dans ce cas)

Part de la valeur fixe

Référence initiale de coût ayant servi à fonder l'indice

Dernière année d'actualisation de la part fixe

Postes variables d'indexation retenus avec la part de chacun